

VALLON INFO



SPECIAL «TOUR DE FRANCE»

Le 15 juillet prochain sera un grand jour avec l'étape du contre-la-montre «Bourg-St-Andéol / la Caverne du Pont d'Arc».

Après le classement de la Grotte Chauvet à l'Unesco en 2014, l'ouverture de la Caverne en 2015, notre commune sera à nouveau sous les projecteurs en 2016.
Une chance pour notre territoire avec une couverture médiatique importante sur plusieurs jours et avec la présence de nombreux spectateurs.

Cette étape du Tour ne sera pas sans conséquence sur notre quotidien, et la municipalité s'active chaque jour pour préparer au mieux ce moment.

Voici un «Vallon Info - spécial Tour de France» afin de vous donner toutes les informations pratiques nécessaires.

LES HORAIRES

- 8h30** : Départ de la caravane du Tour de Bourg-Saint-Andéol
 - 9h45 *** : Départ du 1^{er} coureur à Bourg-Saint-Andéol
 - 10h40 *** : Arrivée du 1^{er} coureur à la Caverne du Pont d'Arc
 - 17h30 environ** : Arrivée du dernier coureur à la Caverne du Pont d'Arc
- * (horaires susceptibles d'être retardés en fonction du nombre de coureurs au départ)

AMIS COMMERCANTS

L'étape du contre-la-montre arrive à grands pas.
Il est temps pour la commune de Vallon Pont d'Arc de s'habiller aux couleurs du Tour de France, alors n'hésitez pas, décorez vos vitrines et laissez libre cours à votre inspiration !

LES ANIMATIONS ET EVENEMENTS

De nombreuses animations et évènements rythmeront l'étape ardéchoise du Tour de France

TOUTE LA JOURNEE

- A la Mairie :
- retransmission de l'étape sur un écran géant (sur le parvis)
 - expo photos du concours «clic-clac bikes»

- Rond-point des Gorges (● voir plan au dos) :
- fresque de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, village de producteurs, dégustations, buvette

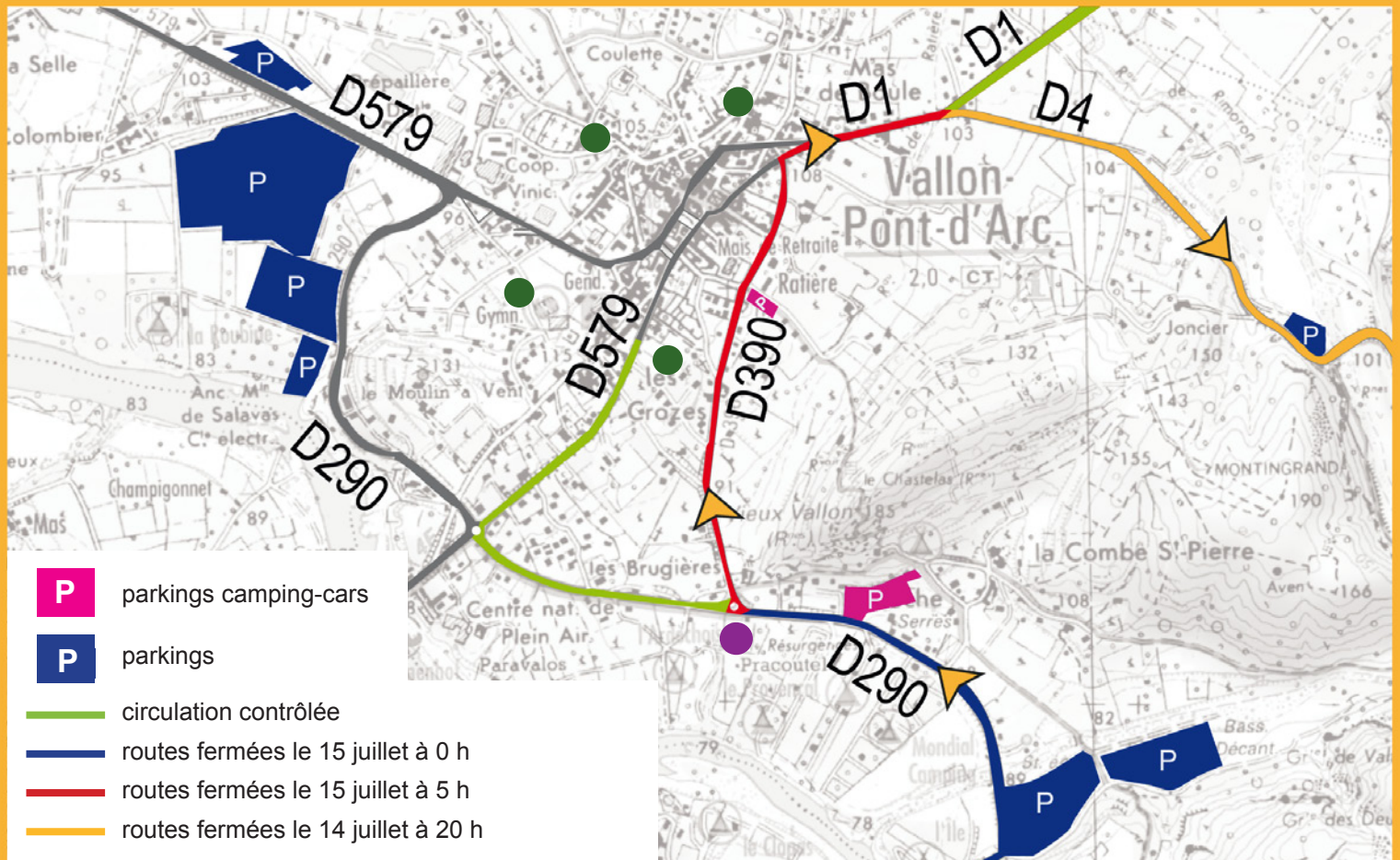
DE 19H A 20H30

- Place de la Mairie :
- animation musicale du Big Bang départemental de l'Ardèche

A PARTIR DE 21H30

- Place Armand Puaux :
- concert du groupe «Androgyne»





La Municipalité remercie les propriétaires qui ont tous mis à disposition gratuitement leurs terrains pour réaliser des parkings supplémentaires

Attention :

Le centre du village sera interdit à la circulation et au stationnement à partir du 15/07 à 7h du matin jusqu'au 16/07 à 1h du matin :

* Bd Peschaire Alizon (de la Rue du Miarou à l'ancien collège)

* Rue des Maquisards jusqu'au bas de la Rue Jean Jaurés (niveau pharmacie)

FERMETURE DE ROUTES

D4 : Entre Bourg Saint Andéol et St Remèze

- Fermeture complète entre 7h30 et 18h30 le 15/07
- Stationnement interdit tout au long de la route

D490 : Entre Saint-Remèze et le Serre de Tourre

- Fermeture entre 7h30 et 18h30 le 15/07

D290 : Entre le Serre de Tourre et Vallon Pont d'Arc

- Fermeture de minuit à 19h le 15/07

Accès règlementé pour les riverains et professionnels avec mise en place de laissez-passer entre minuit et 7h30 (demande à effectuer en Mairie de Vallon Pont d'Arc)

- Stationnement et arrêt interdit à partir de 20h le 14/07 jusqu'à 18h30 le 15/07

D390 à D4 : Vallon-Pont-d'Arc

- Fermeture de 5h à 18h30 le 15/07
- Stationnement et arrêt interdit à partir de 20h le 14/07 jusqu'à 18h30 le 15/07

D4 : Entre Vallon-Pont-d'Arc, la Caverne et Saint-Remèze

- Fermeture à partir de 20h le 14/07 jusqu'à 22h30 le 15/07
- Stationnement interdit le long de la route

INFOS PRATIQUES

VOUS TRAVAILLEZ ET/OU HABITEZ DANS LE CENTRE DU VILLAGE

Le 15 juillet, la Mairie mettra à votre disposition **4 parkings privés** (● voir plan ci-dessus)

- à côté du cimetière - Rue de la Nouzarède
 - Place Allende Neruda (à côté du cabinet dentaire)
 - à côté du cabinet médical (plateau sportif de l'ancien collège)
- Pas besoin de badge

UTILISATEURS DE LA GARE ROUTIERE

L'arrêt de bus situé à Ratière ne sera pas accessible le jour du Tour de France. La gare routière sera donc déplacée au Rond-point des Vignerons (Distillerie) le temps de l'étape.

PROPRIETAIRES DE TERRAINS

Si vous possédez un ou plusieurs terrains situés le long du parcours du contre-la-montre et que vous souhaitez les fermer le temps de l'étape, les organisateurs du Tour de France interdisent l'utilisation de la rubalise pour des questions de sécurité pour les coureurs.

